



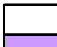






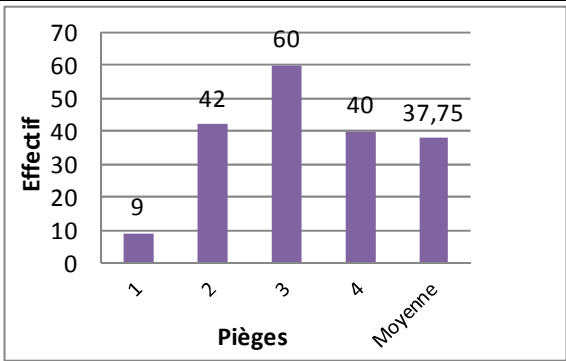
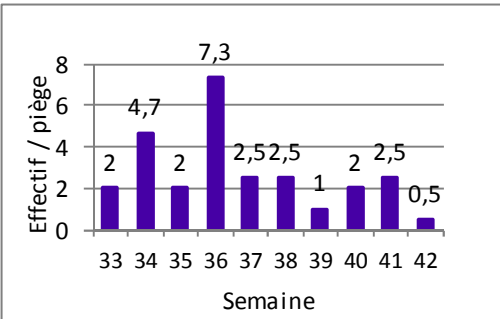
Etat sanitaire des cultures

Cultures	Ravageurs	Auxiliaires	Maladies / virus / bactériose	Nb de parcelles observées
Cyclamen	Duponchelia (piégeage)			1
Chrysanthème	Pucerons Thrips			2
Pensée			Oïdium	1
Clématite	Thrips Pucerons			1
Lierre				2
<i>Viburnum tinus</i>				1
Rosier	Pucerons			2

	Pas d'attaque
	Attaques légères
	Quelques attaques
	Fortes attaques
	Absence
	Présence ponctuelle
	Présence généralisée

Crédits photographiques : Violaine LE PERON excepté autre mention.

Piégeages

	Papillons	
Contexte d'observation	 <i>Duponchelia fovealis</i>	 <i>Cacoecimorpha pronubana</i>
Caractéristiques des pièges	- 1 entreprise (Départements :37) - Culture : Fuchsias (piégeage ponctuel)	- 1 entreprise (Département : 45) Cultures : plantes de pépinière
Comptage		
Etat général	Population importante	Population faible
Seuil de nuisibilité	Vigilance - Risque pour le cyclamen - Seuil de nuisibilité atteint	Seuil non atteint

Bulletin rédigé par la **Chambre d'Agriculture du Loiret** avec les observations des entreprises suivantes : HORTI SOLOGNE, Lycée horticole de La Mouillère, lycée horticole de Blois, SCEA Simier, Végétal Production, Les serres de St Martin, CFAAD Du Loiret, Crosnier Productions, pépinières des Pinelles, pépinières Travers, pépinière de Gobson, pépinières Lavedeau, roses anciennes André Eve, Delaunay production, Paquereau, France Pilté, exploitation du lycée horticole de Plagny et CDHR Centre.

Horticulture

Chrysanthème

Type de production : Hors sol – extérieur / tunnel

Contexte d'observations

Deux parcelles sont observées ; les caractéristiques sont les suivantes :

- pots de diamètre 19,5 et 28 cm,
- variétés 'Electra jaune', 'Qualea mauve', 'Vaumoise feu', gamme staviski, jasoda.

Thrips californien (*Frankliniella occidentalis*) : une des deux parcelles est touchée. Le ravageur est signalé sur 16% des plantes observées. Il n'y a pas de dégâts de signalé. Certains auxiliaires spontanés sont encore présents sur la culture : punaises prédatrices (*Orius sp.*), staphylins et thrips prédateurs. Mais il ne faut plus compter sur leur action. La tendance est à la diminution de la pression ; la surveillance est importante.

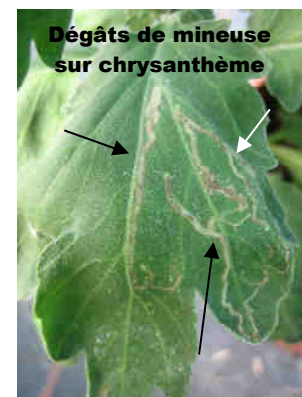
Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Mineuse et chenille (Espèces non identifiées) : quelques individus sont signalés ponctuellement. La pression est faible.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Pucerons (*Aulacorthum solani* et *Aphis gossypii*) : une des parcelles est touchée. Le stade individu isolé est signalé sur 20 à 30% des plantes observées. Les auxiliaires spontanés sont encore parfois présents (syrphe, punaise prédatrice et momie) mais il ne faut plus compter sur eux.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint ; le suivi des pucerons est impératif.



Pensée

Type de production : Hors sol – serre verre

Contexte d'observations

Une parcelle est observée ; ce sont des barquettes de godets dont les variétés sont : 'sorbet F1 Lemon', 'matrix F1 white block', 'Cats F1 yellow', 'matrix F1 harvest Mix', 'cats F1 red' and 'Gold, Panola XP blackberry'.

Oïdium : 20% des barquettes sont touchées par cet agent pathogène fréquent à cette période de l'année. Les variations de température entre la nuit et le jour sont favorables aux maladies. Un distançage a permis de limiter la propagation de la maladie.



On est proche du seuil de nuisibilité.

Du 17 octobre 2013

Pépinière

Clématite

Type de production : Hors sol – sous tunnel

Contexte d'observations

Une parcelle de 2L est observée.

Thrips californien (*Frankliniella occidentalis*) : Des individus sont retrouvés sur 40% des plantes observées. On ne note pas de dégât.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Pucerons (Espèce non identifiée) : 20 % des plantes observées présentent un puceron isolé. Les parcelles couvertes sont plus sujettes aux populations de pucerons en fin de saison. La surveillance est importante.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Rosier

Type de production : hors sol – extérieur

Contexte d'observations

Deux parcelles sont observées.

- une parcelle de rosiers en 5L dont les variétés sont les suivantes : 'Concours Lépine', 'Fée des neiges', 'The fairy', 'Prestiges de Bellegarde'.
- une parcelle de Décorosiers® Calizia en 4L.

La parcelle de Décorosiers® est saine.

Pucerons (*Macrosiphum rosaè*) : 30% des plantes observées présentent un puceron isolé ; les auxiliaires sont complètement absents : conditions climatiques, hibernation... Les conditions climatiques actuelles (pluie importante et froid) ne sont pas favorables aux développements des populations de ravageurs.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.



Un grand MERCI aux observateurs !!!!!

A noter : Le comité de filière BSV Horticulture & Pépinière aura lieu le 28 novembre.

Pour 2014, le BSV horticulture et pépinière recherche des entreprises **pour réaliser du piégeage (*Duponchelia fovealis* et tordeuse de l'œillet).**



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Les chambres d'agriculture de la région Centre lancent un nouveau service d'abonnement gratuit en ligne aux BSV.

Ce nouveau service vous permet de recevoir régulièrement les BSV réactualisés de votre choix

(12 éditions possibles, plus de 35 espèces végétales couvertes) dans votre boîte mail. Les partenaires observateurs du réseau BSV sont déjà pré-inscrits et recevront les prochains bulletin Horti/pepi grâce à ce service.

Contact :

Violaine LE PERON – 02.38.64.10.33 violaine.leperon@loiret.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018